



Les pôles territoriaux

©freepik

Pour bâtir les fondations d'une société plus inclusive depuis les bancs de l'école

GÉRALD VANBELLINGEN

En ce début d'année 2024, *Entrées libres* vous emmène à la (re)découverte des pôles territoriaux. Des structures officiellement en place depuis un an et demi environ et dont la mission globale consiste à accompagner les équipes éducatives des écoles ordinaires sur le chemin de l'inclusion. Soit de nouveaux ponts entre l'enseignement spécialisé et l'ordinaire, destinés à permettre aux écoles ordinaires de prodiguer un meilleur accompagnement aux élèves à besoins spécifiques.

Le 17 juin 2021, le décret portant sur la création des pôles territoriaux était officiellement promulgué en Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec des premiers pôles qui sont entrés en action de manière effective au début de l'année scolaire 2022-2023. Leur objectif premier : rendre l'école plus inclusive au sens large en décloisonnant l'enseignement spécialisé et l'enseignement ordinaire. Comment ? En mettant, en place des structures qui visent à accompagner les élèves à besoins spécifiques (et/ou en intégration permanente) et à soutenir la mise en œuvre concrète d'aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire. Ou comme l'expliquait Caroline Désir à l'époque : « *permettre à l'école d'être plus inclusive en apportant un regard nouveau sur le handicap et la différence en général. Et ce, en améliorant encore l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques présents dans l'enseignement ordinaire. Car l'inclusion scolaire est une vraie richesse qui doit nous permettre de bâtir une société plus inclusive, tolérante et solidaire.* »

Un an et demi après leur mise en place, *Entrées libres* est parti à la rencontre de trois pôles territoriaux. Pour dresser un petit bilan, mais aussi et surtout pour mettre en avant leurs missions. Car si l'aide fournie par les pôles se veut concrète, leur rôle semble encore méconnu ou flou, même au sein des équipes éducatives. Mais avant de leur donner la parole, revenons sur quelques éléments essentiels du fonctionnement des pôles territoriaux.

L'organisation générale des pôles

Au nombre de 24 dans l'enseignement catholique, il existe trois grands types de pôles territoriaux. Des pôles dédiés à l'enseignement fondamental – au nombre de 7 - d'autres au secondaire – 8 - et d'autres encore dits inter-niveaux – les 9 autres.

Dans la pratique, chaque pôle territorial est une structure attachée à une école spécialisée – que l'on appelle « école siège » - et qui est amenée à intervenir dans des écoles d'enseignement ordinaire avec lesquelles il coopère – que l'on appelle écoles « coopérantes ». Chaque école coopérante étant obligée de conclure une convention avec un pôle situé dans sa zone géographique (d'où le terme de pôle territorial). Enfin, au sein des pôles, on retrouve également des écoles partenaires. Soit des écoles de l'enseignement spécialisé qui ont mis leurs compétences en commun pour créer le pôle territorial.

Pour prendre un exemple, le pôle Jean Bosco-Hedera de Wavre compte 20 écoles coopérantes, presque toutes situées en Brabant wallon. Il est également composé de 4 écoles de l'enseignement spécialisé partenaires, dont son école siège, l'école Jean Bosco de Chastre.

Des missions pour les élèves et les équipes éducatives

Les missions qui leur sont confiées – toujours à la demande des écoles - sont doubles et consistent principalement à accompagner les écoles ordinaires ainsi que les élèves. Du côté des écoles, cet accompagnement peut prendre la forme d'informations sur les aménagements raisonnables, d'un soutien à l'équipe sur le terrain pour la mise en place de ces aménagements raisonnables (ou leur amélioration) ou encore d'une aide à la construction du protocole d'aménagements raisonnables – soit un document officiel qui permet de mettre en place et d'attester ce dont l'élève a besoin durant sa scolarité. Du côté des élèves, l'accompagnement des pôles se traduit par un accompagnement en classe destiné principalement à répondre aux difficultés pédagogiques concrètes des élèves à besoins spécifiques et/ou en intégration.

Pour mener à bien ces missions, les pôles territoriaux sont composés d'équipes pluridisciplinaires où l'on retrouve des profils très variés : des enseignants, du personnel paramédical, psychologique ou encore social. Avec cette idée centrale de partager des connaissances liées à des formations différentes mais au service d'une seule vision commune : celle de rendre l'école plus inclusive.

Ne pas confondre pôles et centres PMS

Des équipes pluridisciplinaires - comme au sein des centres PMS - destinées à aider à la mise en place d'aménagements raisonnables pour les élèves - comme l'une des missions des CPMS - et au service des élèves - comme les CPMS. Pour toute personne extérieure aux pôles ou aux centres PMS, on peut comprendre qu'une certaine confusion existe entre les deux structures. Et pourtant, s'il existe des similitudes, leurs finalités propres sont bien différentes, et souvent complémentaires !

« Ce qui est difficile à faire comprendre, c'est que les pôles territoriaux ont avant tout un rôle de soutien pédagogique. Dans la pratique, un psychologue d'un centre PMS et un psychologue lié à un pôle territorial n'auront pas du tout le même rôle, même si au départ ils ont les mêmes compétences », expliquent Sophie De Kuyssche et Hélène Genevrois, respectivement directrice et conseillère à la Direction des CPMS au SeGEC. *« Pour résumer très fortement, la psy du centre PMS va être là avant tout pour aider l'élève sur le plan du bien-être personnel et familial. Alors que le psy du pôle territorial va mettre ses compétences au service de l'apprentissage de l'élève, pour tenter de gommer les difficultés d'apprentissage qui se manifestent à l'école. Pour ajouter à la confusion, il faut aussi rappeler qu'en 2017, quand les aménagements raisonnables (AR) ont été mis en place, il régnait un vide organisationnel autour. Un vide qui a de temps en temps été comblé par les centres PMS pour mieux aider les élèves. Lors de la mise en route des pôles, il y a donc eu parfois quelques difficultés quant au balisage des missions de chacun. Mais après un an et demi, il nous revient que, généralement, la collaboration se passe bien. »*

Ou comme l'ont résumé des membres du pôle territorial Les Castors de Liège : *« les pôles sont au service de l'élève et les CPMS au service de l'enfant. »* Deux facettes distinctes et liées à la fois. ■

Lexique

Élève à besoin(s) spécifique(s)

Un élève qui manifeste un besoin (permanent ou semi-permanent) qui résulte d'une particularité, d'un trouble, d'une situation, qui peut être d'ordre psychologique, mental, perceptif ou encore psycho-affectif et qui fait obstacle à son apprentissage. Un besoin spécifique requiert au sein de l'école, la mise en place d'un soutien supplémentaire pour permettre à l'élève de poursuivre de manière régulière et harmonieuse son parcours scolaire dans l'enseignement ordinaire fondamental et secondaire.

Aménagement raisonnable (AR)

Mesure concrète qui peut prendre de multiples formes : matérielle (casque anti-bruit, élastique sous une chaise, timer, ordinateur, etc.) organisationnelle (local séparé, allègement du temps scolaire, etc.) ou pédagogique (sous la forme d'une méthode ou d'outil développé suite à l'observation en classe) mais dont l'objectif unique consiste à réduire autant que possible les effets négatifs de l'environnement ou liés à un trouble dans le chef de l'élève. À signaler que le décret : "Aménagements raisonnables" du 7 décembre 2017 impose : *« aux écoles ordinaires la mise en place d'aménagements raisonnables pour l'élève à besoins spécifiques pour autant que sa situation ne rende pas indispensable une prise en charge par l'enseignement spécialisé. »*

Elèves en intégration

L'intégration scolaire permet à tout élève de l'enseignement spécialisé de poursuivre son parcours scolaire dans l'école d'enseignement ordinaire de son choix, tout en bénéficiant du soutien de l'enseignement spécialisé. Concrètement, l'élève est généralement intégré dans une classe ordinaire (du moins en partie) où il bénéficie d'un certain nombre d'heures d'accompagnement. Celui-ci est assuré par un enseignant externe provenant de l'enseignement spécialisé.

Des approches très différentes selon les pôles mais qui visent un but unique : l'inclusion

GÉRALD VANBELLINGEN

Si tous les pôles territoriaux visent à encourager l'inclusion au sein des écoles ordinaires, le décret leur laisse une vraie latitude quant à l'approche à adopter. Ce qui fait que chaque pôle travaille à sa propre manière, avec des similitudes entre structures, mais également des particularités propres à chacune. Pour vous en donner un petit aperçu, *Entrées libres* a rencontré les coordonnatrices de trois pôles territoriaux : Jean Bosco – Hedera à Wavre (secondaire), du Mardasson à Bastogne (inter-niveaux) et Les Castors à Liège (fondamental).

« Au sein de pôle Jean Bosco – Hedera, on prône une approche plus collective et globale avec un double processus qui consiste d'une part à favoriser, soutenir, accompagner et encourager la différenciation auprès des équipes éducatives tout en améliorant nos moyens, outils et postures d'accompagnement à destination des élèves à besoins spécifiques », explique Jane Bouttiau, l'une des coordonnatrices. « Pour qu'au final ce travail soit bénéfique non seulement à l'élève concerné par la démarche initiale mais également au groupe. »

Exclusivement dédié à l'enseignement secondaire, le pôle Jean Bosco – Hedera de Wavre comporte une équipe multidisciplinaire de 57 membres. Deux coordonnatrices y sont à la tête de trois cellules (ou équipes) : la cellule relais intégration, la cellule information-sensibilisation et la cellule REPIS (voir page 11).

« Avec ces trois cellules on veut pouvoir informer les élèves, parents et écoles sur leurs droits, sur ce qu'il est possible de mettre en place pour les aider d'un point de vue pédagogique », résume Jane Bouttiau. « Et ce en tentant de dépasser les craintes qui entourent les troubles par une meilleure connaissance pratique des difficultés liées à ces troubles. Le tout, au rythme de l'élève et à la manière qui lui convient le mieux. »

« On travaille à notre propre disparition »

« On mène également quelques projets. Avec, par exemple, un logiciel informatique qui doit aider les écoles à rédiger les protocoles, charge qui incombe à l'école mais qui est souvent assez lourde. On réfléchit aussi actuellement à comment mieux aider les élèves absents de longue durée. Car qui s'en occupe actuellement ? L'école, les CPMS, les pôles ? Rien n'est clarifié. On travaille également sur le projet 'Paramed', qui a pour objectif de clarifier les aménagements raisonnables pour les équipes éducatives. Avec comme idée de remplacer le jargon

médical difficilement déchiffrable des diagnostics officiels par des explications claires et centrées sur les difficultés concrètes des élèves », conclut Caroline Jacquet, l'autre coordonnatrice du pôle Jean Bosco – Hedera. « Finalement, notre objectif global, c'est aussi de rendre les écoles autonomes face aux besoins spécifiques rencontrés par les élèves... On travaille donc en quelque sorte à notre propre disparition. Ce qui d'un côté serait génial, car cela signifierait que nos écoles seraient parfaitement inclusives ! »

L'objectif : qu'un élève à besoins spécifiques soit autonome en secondaire

Delphine Salmon est la coordonnatrice du pôle territorial du Mardasson. Un pôle basé à Bastogne et qui coopère avec une bonne soixantaine d'écoles maternelles, primaires et secondaires réparties dans la partie Nord de la province du Luxembourg. Un pôle qui voit actuellement les demandes d'aide des écoles littéralement exploser. « On faisait partie du projet PARI (Pôles Aménagements Raisonnables et Intégrations) qui devait anticiper les missions des actuels pôles territoriaux », explique Delphine Salmon. « Ce qui nous a permis de bien nous faire connaître auprès des écoles. Mais actuellement, on fait face à un effet un peu pervers, car on compte près de 400 demandes d'AR ! Ce qui est énorme. Heureusement, j'ai une équipe ultra-motivée qui se bouge énormément et ne compte pas ses heures. Mais il est plus que nécessaire pour nous d'avoir des moyens humains supplémentaires. »

Surtout que l'emplacement géographique du pôle oblige les membres de son équipe à faire de longs déplacements. Une équipe multidisciplinaire composée de 36 personnes avec des logopèdes, une ergothérapeute, des neuropsychiatres, des psycho-



Une partie de l'équipe du pôle du Mardasson ©DR

logues et des enseignants de tous niveaux. Tous sont répartis en trois équipes. « La première ligne assure le lien entre le pôle et les écoles. Et c'est plus que nécessaire pour gérer les 400 demandes d'AR et les 160 élèves en intégration (des élèves de l'enseignement spécialisé qui sont temporairement ou de manière permanente intégrés dans une école ordinaire). Ensuite, on a l'équipe intégration qui gère ces derniers et l'équipe AR, qui se rend dans les écoles à la demande de celles-ci. »

La méthode de travail du pôle du Mardasson comporte deux volets. Avec des missions globales : « où l'on veut créer du lien avec les écoles et enseignants » et des missions plus spécifiques où l'accent est mis sur l'apprentissage des élèves : « où l'on soutient les écoles dans la mise en place d'AR pour les élèves à besoins spécifiques », continue Delphine Salmon. « On fournit aussi une aide administrative pour construire avec les écoles et dédramatiser les protocoles car cela reste souvent un « gros mot » pour les écoles et les enseignants. Pourtant, quand on les aiguille, on leur permet de se rendre compte de ce que c'est vraiment. Surtout qu'on essaie un maximum de partir de leurs pratiques. »

« On ne fonctionne pas du tout de la même manière en fonction du niveau d'enseignement », conclut Delphine Salmon. « Car 90% des demandes viennent du fondamental où les demandes sont plus spécifiques alors que dans le secondaire, les demandes ont plus une portée globale, axée sur les enseignants. Ce qui est finalement assez logique, car l'un de nos objectifs est qu'un élève à besoins spécifiques soit autonome à son entrée dans le secondaire. Mais les deux approches poursuivent le même objectif d'inclusion. » ■



L'équipe du pôle fondamental Les Castors de Liège ©DR

« Une équipe 'd'ext. pairs' au service des écoles »

Le pôle fondamental Les Castors de Liège est un pôle exclusivement fondamental qui coopère avec 127 implantations scolaires différentes, soit plus de 25.000 élèves en tout. L'année dernière, le pôle a recensé 616 demandes d'intervention de la part des écoles. « Un protocole a été rédigé pour 284 d'entre eux, soit 48% », explique Marianne Remy, la coordonnatrice du pôle. « C'est beaucoup, mais ça signifie aussi qu'il y a encore beaucoup de travail à fournir car le pourcentage moyen d'élèves à besoins spécifiques est souvent estimé à environ 10-12% de la population scolaire (soit environ 2.500 pour le pôle des Castors) ! »

Des chiffres conséquents qui demandent une grosse organisation pour les 37 membres de l'équipe, répartis en 5 staffs différents. Chaque staff ayant la charge de 26-27 écoles.

« L'idée générale est d'augmenter le nombre d'élèves en inclusion, d'augmenter la qualité des pratiques liées aux élèves à besoins spécifiques mais en étant équitable dans ces missions pour l'ensemble des écoles coopérantes. Raison pour laquelle il y a différents staffs, mais une seule manière globale de fonctionner », poursuit Marianne Remy.

L'attitude au sein de l'équipe d'accompagnants est claire. « On est là pour aider, sans juger, ni dire qu'on détient la vérité absolue. On n'est pas des experts, mais des « ext' pairs », soit une sorte de collègues extérieurs à l'école mais au service de la pédagogie et de la classe. »

Les autres clefs de fonctionnement du pôle des Castors consistent à créer du lien, à tous les niveaux, et de la communication. « Avoir un maximum de communication au sein du pôle, au sein des différents staffs mais aussi vers les écoles et les Centres PMS par exemple, c'est très important pour améliorer l'efficacité de nos accompagnements », poursuivent Marianne Remy et Bastien Nélis, accompagnant au sein de pôle des Castors. « Raison pour laquelle, on met en place des réunions d'équipe au complet tous les vendredis et qu'on mène un projet dit de collaboration où l'on rencontre toutes les directions d'écoles ordinaires en début d'année et de manière régulière par après. Ça permet de reclarifier le rôle du pôle mais aussi de construire une collaboration plus efficace. »

En ce sens, l'analyse des demandes venues des écoles revêt une grande importance. « Souvent, une école nous dit : 'il nous faut quelqu'un en classe'. Pour autant, ça ne signifie pas qu'on y va directement. Le travail d'analyse est important pour faire le point sur ce qu'on va faire : en se posant les questions de sens, d'efficacité et de pertinence. C'est une remise en question perpétuelle. » ■ G.V.



Une partie de l'équipe du pôle Jean Bosco-Hedera ©DR

Des équipes multidisciplinaires au service de la pédagogie

Juliette Woné, Laura Soyez, Bastien Nelis et Caroline Moureau font tous partie d'un des pôles territoriaux que nous avons pu rencontrer. Pour *Entrées libres*, ils nous parlent de leur quotidien, de leurs missions ainsi que de la vision qu'ils ont de leur jeune métier. Des pôles au sein desquels leurs compétences propres sont mises au service de la pédagogie, de l'apprentissage des élèves à besoins spécifiques et au soutien des enseignants.



Laura Soyez

Ergothérapeute
Pôle du Mardasson

“Collaborer avec les profs au service de l'apprentissage de l'élève”

Seule ergothérapeute du pôle du Mardasson à Bastogne (fondamental et secondaire), Laura Soyez fait partie de l'équipe en charge des aménagements raisonnables (AR). Spécialisée en dysphasie (difficultés liées à l'automatisation du langage) et dyspraxie (difficultés de motricité générale), ses missions consistent à parcourir la moitié Nord de la province de Luxembourg pour répondre aux demandes d'aide formulées par les établissements scolaires. « *Je me rends dans les classes une fois que les écoles ont rempli une demande d'aide sous la forme d'une fiche qui reprend le profil de l'élève, ses difficultés en classe, les troubles éventuels reconnus, s'il bénéficie d'un suivi extérieur ou non, etc. L'idée, c'est de clarifier la demande de l'école pour nous permettre d'agir plus efficacement* », explique Laura Soyez.

Ensuite, place à l'action sur le terrain. Comme lorsqu'elle est allée suivre un élève de primaire atteint d'IMC (infirmité motrice cérébrale). « *C'est un élève qui se bat contre de grosses difficultés d'écriture, ce qui l'empêche notamment de se relire et lui pose de grosses difficultés d'apprentissage, de révisions, etc. J'ai donc commencé ma mission en allant l'observer en classe. Pour me rendre compte des difficultés de l'élève sur le terrain. Ici, l'enseignante lui avait déjà mis à disposition un ordinateur, ce qui est très positif, mais ce qui prend de la place* », poursuit-elle. « *Ma proposition d'AR consistait donc à fournir une tablette à cet élève. J'en ai fait part à l'enseignante, pour voir si elle l'acceptait, tout en lui faisant un retour sur mes observations. Ensuite, j'ai effectué la même démarche avec les parents. Pour m'assurer qu'il y ait une continuité dans la démarche à la maison. Une méthode qui nous permet d'établir une vraie collaboration pôle – enseignants – parents au service de l'apprentissage de l'élève.* »

De tels soutiens, Laura Soyez en a déjà fournis à nombre d'écoles depuis le début de l'année. « *Quand on arrive en classe, on sent qu'il y a toujours un peu une barrière. Car les enseignants craignent d'être jugés dans leur travail. Mais une fois que la collaboration s'installe, ils sont demandeurs et reviennent vers nous. Ce qui est positif. Car avec mes collègues, on est là pour informer, outiller et accompagner les enseignants dans la mise en place d'AR, mais certainement pas pour juger. Sans oublier que beaucoup d'enseignants mettent déjà en place des AR sans le savoir. Une partie de la mission consiste donc aussi à dédramatiser les AR et protocoles, tout en mettant en avant ce que les enseignants font au quotidien.* » ■ G.V.



Bastien Nelis et Caroline Moureau

Instituteur primaire et logopède
Pôle Les Castors (fondamental)

“Apporter un regard extérieur et complémentaire, sans juger”

Caroline Moureau et Bastien Nelis font partie de l'équipe du pôle territorial Les Castors de Liège (fondamental). Respectivement logopède et instituteur primaire de formation, ils officient tous deux comme accompagnants au sein du pôle.

« C'est le titre qu'on donne quand on va dans les écoles. Ne pas mentionner notre métier de base, ça nous permet de mettre en avant le fait qu'on est là au service des élèves, de la classe et des enseignants. L'idée, c'est aussi qu'on soit tous à même d'intervenir dans n'importe quelle situation et que l'école ne demande pas à voir systématiquement une logopède, une neuropsychologue, etc. », expliquent les deux accompagnants.

Des accompagnants qui interviennent à tour de rôle mais avec une vision commune. « On n'est pas là pour juger et on ne sait pas mieux que les enseignants. Mais on est là pour accompagner, aider face aux difficultés des élèves et apporter un regard extérieur et complémentaire. »

Avec au départ de chaque mission, une demande de l'école mais également une réflexion sur les besoins de l'élève, de l'enseignant, des difficultés pratiques qui se manifestent et sur la manière d'y remédier. « Tout commence par une observation en classe. On procède selon le modèle de la pyramide. Avec une observation à la fois sur le fonctionnement général de la classe mais aussi sur le fonctionnement de l'élève sur un plan plus individuel pour identifier ses besoins, la manière dont ses difficultés se manifestent, dans quel cas de figure elles n'apparaissent pas, ce que l'enseignant(e) a déjà mis en place ou testé, etc. », explique Bastien Nelis.

Des observations – souvent successives – qui donnent lieu à des échanges avec les enseignants qui sont également intégrés dans la construction de l'outil/de la méthode qui vont permettre à l'élève de tenter de gommer ses difficultés. « Il est très important d'intégrer les enseignants dans le processus », conclut Caroline Moureau. « Car avant, avec l'intégration que j'ai connue depuis ses débuts, on se centrait surtout sur l'élève et ses besoins. Mais une fois qu'on quittait la classe, l'élève était souvent livré à lui-même. Avec les pôles, on change de posture : on implique tout le monde : les accompagnants, l'école, les profs et les élèves. Et du coup, ça marche beaucoup mieux. »



Juliette Woné

Logopède
Pôle Jean Bosco-Hedera

“Travailler avec les profs motivés, sans rien leur imposer”

Logopède dans le privé, Juliette Woné travaille également à mi-temps au pôle Jean Bosco-Hedera basé à Wavre. Un pôle territorial du secondaire au sein duquel elle fait partie de la cellule REPIS – pour relais aux écoles et aux professeurs pour l'inclusion scolaire. Une cellule qui soutient activement et concrètement les enseignants. « Mes missions sont assez variées. Je propose par exemple des ateliers et des formations à destination des enseignants, des outils pédagogiques à utiliser en classe, un soutien aux enseignants ainsi qu'au référent des écoles pour le pôle (un enseignant qui fait office de relais du pôle au sein d'une école). Mais je suis aussi et surtout disponible à la demande des écoles et enseignants, ce qui nécessite une grande disponibilité et une grande flexibilité. »

En cette fin d'année 2023, elle proposait un atelier - sous forme de présentation d'une boîte à outils - aux enseignants de l'Institut Cardinal Mercier (ICM) de Waterloo. Un atelier qui devait leur permettre de se former à quelques techniques de réactivation (une méthode destinée à mieux ancrer les apprentissages). « L'idée est de mettre en contact les enseignants avec le matériel, de leur donner des pistes et conseils pour les utiliser, mais aussi d'échanger et de discuter sur leurs impressions ou sur leurs éventuelles appréhensions. Enfin, je les invite évidemment à les tester en classe. Mais il n'y a aucune obligation, l'idée, c'est véritablement de travailler avec les profs qui en ont envie. Je suis là pour les outiller, les soutenir, certainement pas pour leur imposer quoi que ce soit. »

D'ailleurs, les thèmes des 8 ateliers prévus au cours de l'année à l'ICM ont été en partie coconstruits. « On propose avant tout des sujets qu'on maîtrise. Ensuite, on est attentifs aux suggestions et aux demandes des enseignants. Si on a beaucoup de demandes sur un outil ou sur une approche en particulier on va en faire un atelier, évidemment. Et c'est finalement un bon résumé de ma fonction : je pense être un outil à la disposition des professeurs. S'ils veulent entamer des travaux, se former, mieux comprendre les aménagements raisonnables ou mettre en place des activités en classe pour travailler l'inclusion, je suis là ! »